

- LIVRE BLANC -

# Pour une prévention efficace du risque bruit en entreprise

Repères 2026, bonnes pratiques opérationnelles et feuille de route pour agir



## POURQUOI CE LIVRE BLANC ?

**E**n 2026, le bruit reste un risque sous-estimé : il altère l'audition, fatigue les équipes, dégrade la concentration, perturbe la communication et pèse sur la performance. Ce document donne aux employeurs une lecture claire des enjeux, des obligations à ne pas perdre de vue et des actions concrètes à engager. Il a été conçu pour aider les directions, responsables HSE, RH, maintenance, production et CSE à transformer un sujet souvent traité comme une nuisance diffuse en véritable projet de prévention.

## SOMMAIRE

### **1. Introduction :**

Comprendre les différents types de bruit et leurs effets

### **2. État des lieux statistique en 2026 :**

Ce que montrent les dernières données disponibles

### **3. Ce que dit la réglementation :**

Prévention primaire, prévention secondaire et pilotage

### **4. Les bonnes pratiques à mettre en place :**

Passer d'une obligation de conformité à une stratégie de performance durable

# 1. Introduction

## Le bruit n'est pas qu'un problème d'atelier

En entreprise, le bruit doit être traité à la fois comme un risque pour la santé et comme un facteur de désorganisation du travail. Dans les environnements fortement exposés, il peut provoquer fatigue auditive, acouphènes, surdités irréversibles ou traumatismes sonores aigus. Dans des contextes moins intenses - open spaces, centres d'appels, restauration, logistique, maintenance, ateliers mixtes - il agit aussi comme une nuisance cognitive : baisse de concentration, erreurs, hausse de la charge mentale, fatigue et tensions relationnelles.

La difficulté tient au fait qu'un même mot recouvre des situations très différentes. Un bruit continu de machine ne se gère pas comme un bruit impulsionnel de choc, ni comme une ambiance réverbérante dans un local mal traité acoustiquement, ni comme un bruit de conversation qui perturbe les tâches de précision. Une prévention efficace suppose donc de qualifier le phénomène avant de décider des mesures.



## Les principaux types de bruit à caractériser

Type de bruit	Caractérisation	Conséquences dominantes
Continu	Niveau relativement stable dans le temps : ventilation, lignes de production, moteurs, compresseurs.	Dose cumulée, fatigue auditive, usure progressive de l'audition.
Intermittent	Alternance de phases calmes et bruyantes : manutention, logistique, ateliers polyvalents.	Effet de surprise, gêne, difficulté d'anticipation, variabilité d'exposition.
Impulsionnel / de choc	Pics brefs mais intenses : coups, chutes de pièces, percussions, déflagrations.	Risque élevé de traumatisme sonore aigu et de dépassement des crêtes.
Réverbéré / ambiant	Bruit amplifié par les parois, plafonds, volumes ou surfaces du local.	Propagation à distance, effet de masque, fatigue et communication dégradée.
Basses fréquences / tonal	Bruits perçus comme envahissants ou pénibles : ventilateurs, transformateurs, moteurs, réseaux.	Inconfort, irritabilité, plaintes récurrentes, difficulté à faire accepter le poste.
Bruit de parole / activité	Conversations, appels, alarmes, imprimantes, passages en bureaux ouverts.	Baisse de concentration, erreurs, surcharge mentale, stress.

*Repère utile : en pratique, le bon diagnostic articule toujours trois dimensions - la source, la propagation et la réception. C'est cette logique qui permet de choisir des actions efficaces, au lieu de surinvestir trop tôt dans les seuls protecteurs individuels.*

## Hierarchie de prévention du bruit

Toujours traiter d'abord la source, puis la propagation, puis l'exposition résiduelle

### 1. Supprimer / substituer

achat de matériels moins bruyants, modification du procédé, réduction des vitesses et des impacts

### 2. Réduire à la source

maintenance, équilibrage, capotage, silencieux, antivibratiles, réglages

### 3. Agir sur la propagation

traitement acoustique des locaux, écrans, cloisons, encoffrements, éloignement

### 4. Réduire l'exposition résiduelle

organisation du travail, zonage, signalisation, formation, PICB adaptés, suivi audiométrique

## 2. Etat des lieux statistique en 2026 – un risque encore massif, mais hétérogène

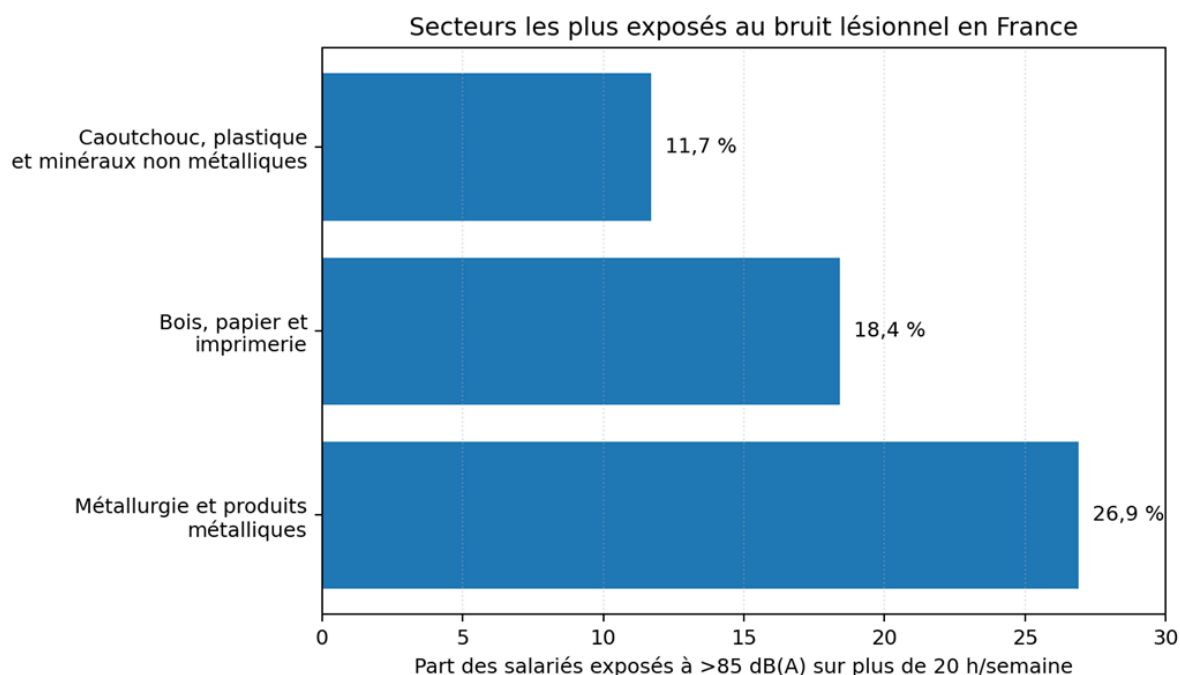
En 2026, les décideurs disposent d'un paradoxe statistique : le bruit est omniprésent dans les perceptions de travail, mais les données consolidées sur l'exposition lésionnelle restent plus rares et souvent issues des dernières campagnes nationales disponibles. La Dares engage d'ailleurs un nouveau dispositif SUMER à partir de 2026, avec une collecte désormais continue. Autrement dit, les entreprises ont tout intérêt à ne pas attendre le prochain cycle statistique pour agir.

Les chiffres disponibles restent néanmoins suffisamment convergents pour guider l'action : le bruit demeure un risque fréquent, concentré dans certains secteurs, encore responsable de maladies professionnelles reconnues, et largement sous-traité lorsqu'il prend la forme d'une nuisance chronique plutôt que d'un danger auditif manifeste.



### Ce que disent les dernières données mobilisables

- 67 % des actifs français déclarent être dérangés par le bruit sur leur lieu de travail : le sujet dépasse donc très largement le seul cercle des postes à bruit lésionnel.
- D'après SUMER 2017, encore mobilisée comme base de référence en 2026, 8,8 % des salariés sont exposés à un bruit supérieur à 80 dB(A) pendant au moins 10 heures par semaine et 3,1 % restent exposés à plus de 85 dB(A) plus de 20 heures par semaine.
- Certains secteurs concentrent le risque : métallurgie et produits métalliques, bois-papier-imprimerie, caoutchouc-plastique et autres produits minéraux non métalliques.
- La Dares rappelle qu'environ 600 salariés sont encore reconnus chaque année en maladie professionnelle du fait d'une exposition aux nuisances sonores.
- L'INRS souligne également que plus de 2 millions de salariés demeurent exposés à des nuisances sonores pouvant entraîner des surdités professionnelles.



### **Le coût réel du bruit est souvent sous-estimé**

Le raisonnement uniquement centré sur la conformité réglementaire est trop étroit. Le bruit dégrade aussi la qualité du travail : consignes moins bien comprises, défaut de coordination, défaut d'écoute des alarmes, fatigue, tensions d'équipe, perte de vigilance, erreurs et baisse de productivité. Dans les bureaux ouverts, il génère surtout des effets extra-auditifs : déconcentration, irritabilité, surcharge mentale et baisse de qualité perçue du travail. Autre point de vigilance en 2026 : les multi-expositions. Bruit, chaleur, vibrations et agents ototoxiques peuvent se cumuler et amplifier les effets. Les entreprises qui raisonnent uniquement en dB(A) passent à côté d'une partie du risque réel. C'est particulièrement vrai dans la maintenance, la métallurgie, l'automobile, le bois, certains métiers de laboratoire, la collecte et les environnements industriels complexes.

### **A retenir pour les directions**

*En 2026, la bonne question n'est plus seulement : «sommes-nous au-dessus des seuils ?». La vraie question est : «où le bruit détériore-t-il déjà la santé, la sécurité, la coopération et la performance ?»*

### 3. Les bonnes pratiques à mettre en place

Une politique efficace combine repères réglementaires, prévention primaire et prévention secondaire. L'ordre d'action est essentiel : traiter la source d'abord, la propagation ensuite, l'exposition résiduelle enfin. Les protecteurs auditifs sont nécessaires dans de nombreuses situations, mais ils ne remplacent jamais un travail sérieux sur l'organisation, l'achat, l'entretien et l'acoustique.

#### 3.1. Les repères réglementaires indispensables à connaître

Seuil	Paramètre	Actions attendues
VAI	80 dB(A) Lex,8h 135 dB(C) crête	Mettre des protecteurs auditifs à disposition ; informer et former ; ouvrir l'accès à l'examen audiométrique préventif à la demande du salarié ou du médecin.
VAS	85 dB(A) Lex,8h 137 dB(C) crête	Mettre en œuvre un programme de réduction de l'exposition ; signaler les zones concernées ; limiter l'accès ; vérifier le port effectif des PICB.
VLE	87 dB(A) Lex,8h 140 dB(C) crête	Ne jamais dépasser cette valeur compte tenu de l'atténuation des protecteurs ; corriger immédiatement la situation et rechercher les causes du dépassement.

Au-delà de ces seuils, l'employeur doit évaluer le risque, le supprimer ou le réduire à la source, consulter les travailleurs, maintenir les locaux de repos à un niveau compatible avec leur usage et réviser l'évaluation en cas d'altération de l'ouïe liée au travail.

#### 3.2. Prévention primaire - agir avant que le dommage ne s'installe

**Achat et conception** - Intégrer des exigences acoustiques dans les achats de machines, véhicules, outils et équipements. Demander le niveau de puissance acoustique, comparer les versions, prévoir des critères d'acceptation au démarrage et penser dès l'amont aux usages réels : cadence, modes dégradés, maintenance, coactivité, nettoyage.

**Maintenance et réglages** - De nombreuses expositions proviennent d'équipements mal entretenus : roulements usés, déséquilibres, jeux mécaniques, lames émoussées, buses trop ouvertes, défauts de lubrification, ventilateurs encrassés. Une maintenance préventive orientée bruit apporte souvent un gain rapide et peu coûteux.

**Traitement à la source** - Réduire les impacts, abaisser les vitesses lorsque c'est possible, poser des antivibratiles, installer des silencieux, capoter les machines, encoffrer les sources particulièrement bruyantes, automatiser certaines séquences ou éloigner l'opérateur de l'émission sonore.

**Propagation et acoustique des locaux** – Traiter les plafonds et parois absorbants, créer des écrans, boîtes ou cabines, séparer physiquement les zones bruyantes, fermer les volumes, éviter la réverbération, déplacer les imprimantes ou compresseurs, soigner les ouvertures d’encoffrement et les passages d’air.

**Organisation du travail** – Réduire la durée d’exposition, éloigner les tâches calmes des tâches bruyantes, planifier les opérations les plus sonores hors présence des équipes sensibles, prévoir des zones de repli, limiter les coactivités et tenir compte des périodes nécessitant une forte concentration.

**Polyexpositions** – Croiser le risque bruit avec la chaleur, les vibrations et les agents ototoxiques. Une entreprise mature ne traite pas ces risques en silos : elle les lit ensemble dans son évaluation des risques et dans ses arbitrages d’organisation.

### 3.3. Prioriser les actions : gains rapides versus investissements structurants

Actions à effet rapide	Investissements structurants
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographier les situations à plainte ou à surexposition</li> <li>• Corriger les défauts de maintenance bruyants</li> <li>• Déplacer les sources inutiles ou intermittentes</li> <li>• Régler les alarmes et sonneries au juste besoin</li> <li>• Revoir l’organisation des tâches bruyantes</li> <li>• Former l’encadrement de proximité à repérer les signaux faibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer une machine ou un procédé trop bruyant</li> <li>• Encoffrer une source majeure</li> <li>• Traiter acoustiquement un atelier, un open space ou un local de maintenance</li> <li>• Créer une cabine, une séparation physique ou une télécommande</li> <li>• Repenser l’implantation des flux et des postes</li> <li>• Instrumenter durablement les zones à forte variabilité</li> </ul>

### 3.4. Prévention secondaire – protéger et suivre dans la durée

La prévention secondaire commence par une évaluation fiable. Dans les situations simples, des tests de communication dans le bruit et une observation terrain structurée suffisent à prioriser les actions. Dans les situations complexes, variables ou litigieuses, il faut compléter par des mesurages ou des dosimétries, idéalement selon une méthodologie robuste de type NF EN ISO 9612.

Les protecteurs individuels contre le bruit doivent être choisis en fonction de l’exposition réelle, du confort, des autres EPI, du poste et de la capacité à les porter en continu. L’erreur classique consiste à surprotéger ou à sélectionner des PICB mal tolérés, ce qui dégrade la communication, l’acceptabilité et le port effectif. Un bon choix se vérifie en situation réelle, pas uniquement sur catalogue.

La formation doit être opérationnelle : types de bruit, risques auditifs et extra-auditifs, bon usage des protecteurs, conduite à tenir en cas de choc acoustique, remontée des situations anormales, articulation avec la maintenance et le management. Une sensibilisation ponctuelle ne suffit pas ; il faut des rappels réguliers et des messages adaptés aux métiers.

Le suivi de santé a toute sa place. Au-delà du socle de suivi individuel, l'examen audiométrique préventif peut être demandé dès que l'exposition dépasse 80 dB(A) sur 8 heures ou 135 dB(C) en crête. Toute altération de l'ouïe susceptible d'être liée au travail doit conduire à revoir l'évaluation des risques et à ajuster les mesures mises en place.

Horizon	Action prioritaire	Résultat attendu
0-30 jours	Identifier les postes ou activités à plainte, réaliser une visite terrain croisée HSE-maintenance-management, vérifier la conformité documentaire et les pratiques réelles.	Priorisation claire des situations les plus critiques.
30-60 jours	Lancer les corrections rapides : maintenance, réglages, déplacement des sources, signalisation, formation ciblée, adaptation des PICB.	Baisse visible des irritants quotidiens et meilleure maîtrise des expositions.
60-90 jours	Décider les investissements utiles : mesurage approfondi, traitement acoustique, encoffrement, achat ou remplacement de matériels, refonte d'implantation.	Passage d'une logique de réaction à une logique de prévention pilotée.

#### Comment notre cabinet de conseil peut accélérer la démarche

- Diagnostic terrain et cartographie des expositions
- Appui au DUERP et au plan d'actions pluriannuel
- Aide au choix de matériels et au dialogue avec les fournisseurs
- Accompagnement des mesurages, de l'analyse des résultats et des arbitrages
- Formation des managers, référents HSE, CSE et opérateurs
- Pilotage du changement pour ancrer durablement les pratiques



La formation doit être opérationnelle : types de bruit, risques auditifs et extra-auditifs, bon usage des protecteurs, conduite à tenir en cas de choc acoustique, remontée des situations anormales, articulation avec la maintenance et le management. Une sensibilisation ponctuelle ne suffit pas ; il faut des rappels réguliers et des messages adaptés aux métiers.

Le suivi de santé a toute sa place. Au-delà du socle de suivi individuel, l'examen audiométrique préventif peut être demandé dès que l'exposition dépasse 80 dB(A) sur 8 heures ou 135 dB(C) en crête. Toute altération de l'ouïe susceptible d'être liée au travail doit conduire à revoir l'évaluation des risques et à ajuster les mesures mises en place.

#### **4. Conclusion – faire du bruit un vrai sujet de management du travail**

Le risque bruit ne se résume ni à un seuil réglementaire ni à un stock de bouchons d'oreille. C'est un sujet de santé, de sécurité, d'organisation et de qualité du travail. Les entreprises les plus performantes sont celles qui savent identifier les expositions critiques, traiter les causes à la source, objectiver les priorités et mettre les bonnes compétences autour de la table : direction, HSE, RH, maintenance, production, achats, service de prévention et santé au travail, représentants du personnel.

En 2026, agir sur le bruit est aussi un marqueur de maturité managériale. Une entreprise qui réduit les nuisances sonores protège l'audition, améliore la concentration, fluidifie la communication, limite les erreurs et renforce l'acceptabilité du travail réel. C'est donc un investissement qui se justifie autant par la conformité que par la performance durable.

Pour les organisations qui veulent passer du constat à l'action, l'enjeu n'est pas d'empiler les mesures : c'est de bâtir une feuille de route crédible, proportionnée et suivie dans le temps. C'est précisément là que l'accompagnement d'un cabinet spécialisé crée de la valeur : objectiver, prioriser, sécuriser les choix techniques et embarquer les équipes.



### **Exemples de prestations à forte valeur ajoutée**

- Audit bruit et diagnostic de conformité
- Campagne de mesurages et interprétation des résultats
- Accompagnement DUERP, plan d'investissement et arbitrages achats
- Conception de formations ciblées par métier
- Appui au pilotage de projet acoustique et au dialogue social

### ***Sources principales mobilisées***

- INRS, dossier Bruit – rubriques Exposition au risque, Réglementation et Prévention, mises à jour consultées en mars 2026.
- DARES, Synthèse Stat' – chiffres clés sur les contraintes physiques et l'exposition au bruit ; enquête SUMER 2017 et informations sur le nouveau dispositif à partir de 2026.
- Assurance Maladie – Risques professionnels, rapport annuel 2024 et brochure L'Essentiel 2024 – Santé et sécurité au travail.
- Documents fournis en pièce jointe par le demandeur : supports pédagogiques sur le bruit au travail, les effets sanitaires du bruit et les techniques de prévention.

